

Il était une fois...

C'est l'histoire d'un jeune homme, la mienne, qui n'est pas qu'une histoire personnelle car elle est reliée aussi à l'histoire des classes du CAEM, les classes accueillies au Lycée La Fontaine, lycée de filles, pour le professorat de musique.

C'est l'histoire d'un garçon qui ne savait pas s'exprimer autrement qu'en musique. Entre le yiddish et le français il ne savait quelle était sa langue maternelle. Il lui a fallu arriver en classe de philo pour découvrir comme le français pouvait être une expression artistique et donc l'adopter. Il a cheminé « normalement » jusqu'au Bacc mais se languissait. Encore bien qu'il jouait du violon, son instrument de l'âme.

Puis ce fût par ma rencontre avec la sœur de Patrice Fontanarosa ¹, que j'apprends l'existence du professorat de musique ! Oh joie ! Je passe les péripéties jusqu'à mon entrée au Lycée La Fontaine. C'est le paradis de la musique qui s'ouvrait devant moi. J'allais enfin tout apprendre, tout comprendre, baigner dans ma propre vie !

J'ai eu la chance d'avoir des professeurs remarquables : Jacques Chailley, maître si cultivé et si exigeant et qui disait toujours « - Vérifiez tout, même ce que je vous dis ! » Lorsque j'ai assuré des formations, plus tard, j'ai toujours eu le plaisir de citer mes sources, la sienne en particulier. Suzanne Cusenier qui nous fit découvrir les arts, qui nous a amenés au Louvre etc. Nous avions le Bacc et nous découvriions enfin la culture.

Henri Challan, notre excellent professeur d'harmonie qui disait, avec son cheveu sur la langue lorsque nous chahutions parfois « - La muzique ne vous déranze pas trop ? »

Jean Giraudeau, capable de déchiffrer à vue du Stravinsky, ainsi que son accompagnatrice Catherine Brillli réduisant à vue une partition d'orchestre en faisant ressortir les thèmes principaux !

Bref nous avons bénéficié d'une excellente formation.

L'évènement que je veux relater ici est une tache dans ce monde de beauté. C'était en 1960. Tout s'est en effet gâté lorsque j'ai commencé à porter un regard critique sur la formation dans laquelle je venais d'entrer par concours. Je croyais naïvement que la musique ne pouvait être servie que par des âmes nobles et pures, lorsque je découvris notre statut bancal, nos droits d'étudiants limités, notre isolement dans le monde étudiant. Contrairement aux formations reconnues, notre engagement était quinquennal et non décennal. Nous avions tout juste le droit au restaurant universitaire, mais aucune aide au logement étudiant. Devenus titulaires de CAEM, nous devions 20 heures de cours au lieu de 18 dans les autres disciplines etc. La préparation pédagogique restait théorique et nous ignorions tout de l'enfant que nous allions avoir comme élève, les stages en collèges n'étant pas prévus dans notre formation.

Ces anomalies trouvèrent leur explication dans le Journal Officiel que je dépouillai jusqu'à Napoléon pour découvrir que le métier de professeur de musique ... n'existait pas !

J'ai ainsi entrepris une action pour faire reconnaître officiellement notre futur métier. Je n'étais pas conscient du vaste coup de pied que je m'apprêtais à donner dans la fourmilière en prétendant changer la donne : c'était rien de moins qu'un acte syndical. Je devais payer très cher ma prise de conscience et ma prise de position.

¹ Nous étions tous deux élèves d'une remarquable professeur, Yvonne Blot.

L'absence de statut officiel de notre formation avait obligé son fondateur, Raymond Loucheur, à trouver des palliatifs pour le paiement des professeurs qu'il recrutait lui-même. Ne disposant pas de postes budgétaires (et donc de couverture sociale pour les profs), il était obligé de les faire payer par l'institution dans laquelle ils étaient titulaires, et donc en heures supplémentaires. La reconnaissance statutaire que je réclamais constituait un total bouleversement que la hiérarchie n'était pas préparée à subir. L'idéal de beauté, de culture pesait de peu de poids devant les réalités.

Le premier résultat de mon action fut que je perdis la bourse qui m'était octroyée, étant fils d'un petit artisan brodeur et considéré comme pupille de la nation (ma mère ayant été déportée à Auschwitz).

L'Inspecteur Georges Favre avait obtenu qu'une enquête policière soit menée relative au train de vie de mes parents. J'eus à subir des humiliations (je « volais la place » de quelqu'un d'autre) et de graves injustices dont la plus inacceptable est celle-ci :

- A l'examen du 1^{er} CA, il y a eu, pour la première fois dans l'histoire du CAEM, 10 recalés ! l'observation des faits montre que j'étais le premier de la liste ce qui entraînait l'échec des 9 qui avaient obtenu des notes inférieures aux miennes. Je n'ai jamais pu voir dans cet épisode autre chose qu'un coup monté pour m'éliminer.
- Et là s'est posé un problème : que faire de ces 10 recalés ? le problème ne s'était jamais posé. Seul le 2^d CA donnait le diplôme final. le 1^{er} CA n'était qu'une étape.

La règle intangible était un cursus de trois années, ce qui rendait le redoublement impossible. Je me suis rapidement aperçu que les dommages étaient plus grand pour les garçons que pour les filles ; j'y ai vu une « ségrégation sexiste » que j'ai à nouveau dénoncée ; en effet, les filles ont tourné le problème en quittant La Fontaine pendant un an et sont revenues l'année suivante passer le 2^d CA. Les garçons, eux, devaient justifier d'un statut d'étudiant pour rester sursitaire et ne pas être engagé sous les drapeaux (nous étions en pleine guerre d'Algérie) : ils ont donc été obligés de redoubler, repasser le 1^{er} CA puis quitter La Fontaine et se débrouiller seuls pour passer le 2^d CA. Or l'énorme différence de niveau entre les deux CA rendait l'entreprise très difficile. De ces 10 j'ai été le seul à réussir. Mon regret encore actuel : ces 10 que je crois toujours injustement recalés.

Au cours de ces trois années de travail studieux et de combat para-syndical, j'avais beaucoup appris, de la musique et de la société. Mais j'avais réussi à convaincre un certain nombre de mes camarades de me suivre dans ma démarche solidaire ; je me suis rapproché des étudiants de l'AGPLA (formation des prépas littéraires, des étudiants en dessin de Claude Bernard) et nous nous sommes retrouvés à l'UNEF, ce qui était un beau triomphe. Depuis, la formation musicale est entrée à l'université, mais je conserve le regret de la disparition de ces classes de formation d'un tel niveau d'excellence.

Fait à Montpellier le 8 octobre 2018

Jean Golgevit

jeangolge@gmail.com

06 79 97 37 32

Mes remerciements infinis à Sophie Brouchet qui m'a beaucoup aidée pour la rédaction de ce texte.